



Promo pour vos ados

Equipez votre ado chez SFR, et bénéficiez de :

-50€*

Remboursés
Pour la souscription d'une
formule Carrée bloquée de SFR
Pour votre ado de -18 ans

A SAISIR
avant le
10/04/12

Engagement de 12 mois minimum

Offre réservée aux parents
souscrivant du 21/02/2012 au 10/04/2012 pour leur **ado de -18 ans**
une formule Carrée bloquée de SFR (Hors Carré bloqué 30 min).

Date limite d'envoi du coupon : **10/05/12**

Comment bénéficier de cette offre :

1. Remplissez les informations demandées
sur ce coupon

Coordonnées du Parent (obligatoires) :

Civilité Mme Mlle M.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

N° d'appel de votre ado/nouvelle ligne souscrite (obligatoire) :

0 _____

2. Envoyez votre coupon (cachet de La Poste faisant foi) à :

OFFRE PROMO ADO N°14533

TSA 50025

78082 YVELINES CEDEX 9

3. Joignez impérativement :

- une copie du contrat de la nouvelle ligne souscrite, ou de la facture d'achat au nom du titulaire de la ligne,
- une photocopie du livret de famille (pages mentionnant le nom du titulaire de la ligne et celui de votre ado et prouvant son âge)
- un RIB/RIP ou RICE

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine réservée aux parents pour toute première souscription entre le 21/02/2012 et le 10/04/2012 d'une formule Carrée bloquée de SFR 1h ou plus (engagement de 12 mois minimum) pour leur ado de moins de 18 ans, sous réserve d'envoi du coupon et des pièces justificatives requises avant le 10/05/12 inclus et incompatible avec l'avantage Tremplin. Remboursement par virement bancaire dans les 8 semaines suivant la réception des pièces justificatives demandées. Voir conditions, détails et tarifs des offres sur sfr.fr ou en point de vente SFR. Un seul remboursement de 50€ par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse). Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque. Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la période. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 10/09/12. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du client. Le présent coupon de remboursement, une fois validé vaudra remboursement de 50 € TTC soit 40,20 € HT et 9,80 € de TVA à 19,6% par la société SFR - 1, place Carpeaux - 92915 Paris La Défense cedex.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR si vous êtes déjà client SFR et copie de votre pièce d'identité à : **Pour les clients Abonnés mobiles** «Clients Abonnés mobiles» ou si vous n'êtes pas encore client SFR: «SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9». **Pour les clients Forfaits Bloqués** : SFR Forfaits Bloqués Service Client - Accès, Rectification, Opposition - TSA 21123 - 57757 Metz cedex 9. **Pour les clients La Carte** : SFR La Carte Service Client - Accès, Rectification, Opposition - TSA 11122 - 57757 Metz cedex 9. **Pour les clients neufbox et fixe** : Service Client SFR neufbox et fixe - Données personnelles - TSA 30144 - 94098 Créteil cedex.